

Après le fiasco de la CIG, la Fondation de service politique relance la mobilisation pour la reconnaissance de l'héritage chrétien

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 02 janvier 2004

Que faire après le fiasco du sommet de Bruxelles ? Les chefs d'État et de gouvernement réunis en CIG (Conférence intergouvernementale) se sont séparés, le 13 décembre dernier sur un constat d'échec.

Deux sujets majeurs attendaient un accord : la composition de la Commission et le processus de décision avec la pondération des voix dans les votes à la majorité qualifiée. L'un et l'autre touchaient à la répartition des pouvoirs, et constituaient donc une cause majeure de division.

Faute d'un souffle supérieur qui permette de transcender les divergences, l'enlisement dans les querelles techniques et les replis égoïstes se trouvait au bout de la route.

Pour la première fois depuis longtemps, l'Europe se bloque sur un conflit majeur ; et ce, parce que ses dirigeants ont préféré esquiver la question essentielle, celle de sa raison d'être : Pourquoi l'Europe ? Quel est son sens et son rôle, à ses propres yeux et aux yeux du monde ? Comment passer d'une Europe technocratique à une Europe politique, autrement dit comment transformer l'Europe des règlements et des marchés en une Europe des valeurs, consciente de sa vocation dans le monde, fondée sur la paix, la justice et l'égalité de tous, hommes et nations ?

En résumé quelle est l'identité de l'Europe ?

En refusant d'inscrire dans le préambule du Traité la mention de tous les héritages, notamment chrétien, qui ont façonné pendant deux millénaires la civilisation européenne ; en refusant, pour des raisons idéologiques, de reconnaître cet héritage chrétien comme un fait historique inscrit dans la durée, la CIG s'est privée du seul ciment d'unité qui lui eût permis de surmonter l'obstacle.

Ne restaient plus que des questions techniques de plus en plus compliquées et incompréhensibles.

Pourtant les pays d'Europe centrale et orientale, par leur expérience de 45 ans de joug communiste, auraient pu nous apprendre beaucoup : leur a-t-on laissé d'autre choix ? Ils venaient nous rejoindre pour retrouver la liberté, la liberté politique conséquence de la liberté religieuse ; on leur a offert les conflits de pouvoir et le marchandage des intérêts.

C'est la raison pour laquelle notre demande est plus actuelle que jamais : alors que s'ouvre la présidence irlandaise du Conseil européen, oui, nous poursuivons la campagne de pétitions pour inscrire " l'héritage chrétien " dans le préambule du prochain Traité !

Le 10 décembre dernier à Rome, l'avant-veille de l'ouverture des ultimes travaux de la CIG, une délégation du Parlement européen conduite par Élisabeth Montfort (PPE-DE-France) et José Ribeiro e Castro (UEN-Portugal), et de représentants de la société civile conduite par Philippe de Saint-Germain (FSP-France), Giorgio Salina (CCE-Espagne, Italie) et l'ICPE, rencontrait la présidence italienne du Conseil européen, représentée par M. Gianfranco Fini, vice-premier ministre.

Cette délégation déposait à Rome les 650.000 premières signatures des pétitions populaires et parlementaires, ainsi que le soutien d'une cinquantaine d'ONG représentant 55 millions de membres (associations familiales, syndicats, associations de personnes handicapées, mouvements de femmes ou de jeunes, etc.)

Ce même jour le journal italien *La Repubblica* donnait le résultat d'un sondage : 66 % des Italiens considèrent

qu'il serait néfaste pour elle de ne pas reconnaître le caractère chrétien de son héritage. On sait par ailleurs que 83 % des Européens reconnaissent appartenir à la religion chrétienne (dont 72 % dans l'Europe des Quinze selon l'enquête de l'International Social Survey Program, 1991). M. Fini confirmait, de son côté, qu'une majorité d'États y était favorable ou ne s'opposait pas à cette inclusion.

Nous avons déjà gagné dans les cœurs et les esprits. Il nous reste à nous faire entendre des gouvernants afin qu'ils cessent d'être sourds à la volonté de leurs peuples. Tôt ou tard il faudra remettre l'ouvrage sur le métier et sortir de l'impasse actuelle ; en reprenant le projet là où il s'est arrêté ou en repartant sur de nouvelles bases.

Au-delà de la vérité historique, cette référence constitue un engagement envers nous-mêmes pour aujourd'hui et pour demain. Elle devra trouver sa place dans le futur texte constituant afin que l'Europe reprenne tout son sens, et le sens de sa mission dans le monde.

> La coordination de la pétition européenne en faveur de la reconnaissance de l'héritage chrétien est née après le colloque de Bruxelles " Liberté politique et liberté religieuse dans l'Europe réunifiée " du 3 avril 2003. Ce colloque a été organisé par un groupe de députés européens réunis par la Fondation de service politique (Paris, Bruxelles) et la Convention des chrétiens pour l'Europe (Barcelone, Milan). Ces députés sont : Paolo Bartolozzi (Italie), Concepcio Ferrer (Espagne), Francesco Fiori (Italie), Marie-Thérèse Hermange (France), Giorgio Lisi (Italie), Maria Martens (Pays-Bas), Mario Mauro (Italie), Elizabeth Montfort (France), Adriana Poli Bortone (Italie), José Ribeiro e Castro (Portugal), Dana Scallon (Irlande).

> Signez la pétition

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>